


Seul un enfant sur trois **EST BIEN ATTACHÉ** lors du trajet de l'école

 Près d'un enfant sur huit n'est pas attaché du tout sur le chemin qu'il emprunte quotidiennement.

► Pour les aotüiens qui reviennent de leurs vacances françaises, la triste réalité des accidents de la route a été entendue lors du chemin du retour. En effet, les instituts de sécurité routière française ont lancé leur grande campagne *La rentrée sur les routes* qui martèle en substance le message : *“Les accidents de la route ne touchent pas que les victimes, l'entourage aussi, faites attention surtout dans vos trajets routiniers”*, comme celui de l'école notamment.

Cette période est charnière pour prendre de bonnes habitudes en matière de sécurité, les autorités françaises comme belges insistent là-dessus. Le chemin de l'école est souvent le moment où les familles prennent

de mauvais réflexes, voilà ce qui ressort de la dernière étude menée par l'IBSR. 29 % des enfants sont bien attachés, lorsqu'ils sont dans la voiture qui les amène à l'école (soit entre un quart et un tiers seulement). On parle ici d'enfants correctement attachés, de la bonne manière sur un siège-auto adapté. C'est inconscient, surtout quand on sait que 4 enfants accidentés sur 10 le sont sur le trajet scolaire !

PIRE, 12 % DES PETITS ne sont pas du tout attachés, soit pratiquement 1 enfant sur 8. Le pourcentage d'enfants attachés correctement est plus élevé lorsqu'ils sont transportés dans le cadre des hobbies (42 %) ou des activités sportives (47 %), tandis que le pourcentage d'enfants pas du tout attachés baisse pour atteindre respectivement 8 et 7 %. Cela prouve clairement que

les trajets scolaires, habituels, routiniers, ne suscitent pas la même prudence alors qu'ils sont parmi les plus dangereux en termes de statistiques.

Entre 2010 et 2012, 15 enfants ont été victimes d'un accident mortel sur le chemin de l'école, soit 40 % de l'ensemble des enfants tués en Belgique dans un accident de la route pendant cette période. 13 enfants sur 15 ont été tués dans un périmètre de 300 mètres autour d'une école et aucun aux abords d'une institution. Ces zones 30 aux abords d'établissements scolaires remplissent parfaitement leur fonction, l'IBSR prône même de les agrandir dans certains cas, pour *“améliorer la situation. La possibilité, à certains endroits, d'étendre la zone 30 en y englobant éventuellement un carrefour dangereux.”*

J. C.



52% des parents laissent leur enfant de 13 ans aller seul à l'école pour la première fois



56% des parents prennent la voiture pour conduire leurs enfants à l'école



7% des enfants vont à l'école en vélo.



12% des enfants ne sont pas du tout attachés lors des trajets scolaires



Dans 33% (soit un tiers) des accidents corporels avec des enfants de 3 à 11 ans, l'enfant était piéton



Dans 46% des accidents corporels avec des enfants de 3 à 11 ans, l'enfant était passager d'une voiture

IPM Graph

Les bons réflexes à adopter en chemin

BRUXELLES Les accidents sur le chemin de l'école et aux abords des établissements scolaires sont nombreux. Près de 2.300 enfants ont été victimes d'un accident sur le trajet de l'école.

Afin d'éviter que cela ne se produise, de nombreuses associations, souvent en concertation avec la police, organisent des actions dans les écoles. L'ASBL G.A.R. (Groupement pour l'Action routière – Fondation Frédéric Jacob), en région verviétoise, fait partie de ces associations. *“Dès le 7 septembre, dans le cadre de la Semaine de la mobilité, nous organisons des événements”,* explique Cécile Jacob, présidente de l'association.

Voici quelques conseils pour que les enfants soient plus visibles et protégés sur le chemin de l'école :

■ Piétons ou cyclistes : il est plus

que conseillé de mettre un gilet fluo rétro réfléchissant ou des vêtements colorés et clairs, avec éventuellement des bandes réfléchissantes sur les cartables pour être visibles.

■ *“Bien encadrer les enfants sur les passages pour piétons”.* Et les sensibiliser à bien regarder des deux côtés et à accrocher le regard de la personne qui conduit.

■ *Aux automobilistes : ne pas dépasser aux abords des écoles.* Il est difficile de voir si un enfant traverse devant le véhicule devant vous et les piétons ne vous voient pas toujours non plus.

■ *“Il faut surtout que les parents qui sont en voiture soient très prudents aux abords des écoles et respectent les limitations de vitesse. Ils doivent éviter aussi de se garer devant l'entrée de l'école”,* ajoute la responsable de l'ASBL liégeoise.

L.C.C.

Seuls sur le chemin À PARTIR DE 10 ANS

▣ 52 % de parents laissent leur enfant partir seul à l'école à l'âge de 13 ans, 35 % dès 10 ans

► Le mode de transport pour se rendre à l'école est multiple : transports en commun, à pied, à bicyclette, en voiture...

Dans la majeure partie des cas, l'enfant est déposé par des parents motorisés (56 %). Entre 5 et 20 kilomètres sont effectués quotidiennement par les parents après leurs heures de travail. Ce trajet est doublé chez les familles recomposées. Celles-ci parcourent 41 kilomètres tous les jours pour aller récupérer leurs bambins aux activités scolaires et extrascolaires.

Au total, un parent aura fait trois fois l'équivalent du tour de la terre avant les 18 ans de son enfant (120.000 kilomètres).

IL N'Y A PAS que la voiture sur les routes. 7 % des enfants se rendent à l'école en vélo. Les

autres montent dans les transports en commun ou marchent jusqu'à l'endroit où ils seront pris en charge la journée.

—**TOUTE PREMIÈRE FOIS**—
"Quand faut-il laisser son enfant aller seul à l'école pour la première fois?" C'est l'une des nombreuses interrogations de parents cet été.

La réponse dépend de l'enfant et de sa capacité à appréhender les risques, essentiellement. Selon un sondage de la Ligue des familles, 52 % des parents laissent leur enfant se rendre seul à l'école quand il a 13 ans. 35 % des sondés affirment l'avoir laissé prendre la route en toute

autonomie à partir de l'âge de 10 ans.

Les professionnels (policiers, associations diverses et IBSR) souhaitent que les parents éduquent leurs enfants à la signalisation et à rester le plus loin possible de la route sur le trottoir (au plus près des maisons, mais en faisant attention aux sorties de garages).

Les écouteurs doivent être bannis du tronçon maison-école afin que les enfants puissent entendre le danger venir.

La première fois, qu'il se déplace à vélo, en bus ou à pied, il est préférable d'accompagner l'enfant repérer les lieux, les arrêts, les rues et passages pour piétons quelques jours avant de le laisser faire la route en solo.

**Après le
boulot,
les parents
parcourent
près de 20
kilomètres**

L.C.C.